



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-45663>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-45663**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SPLM

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de Maitrise d'oeuvre pour la réhabilitation de l'espace culturel Albert Camus sur la Commune de La Valette du Var

Description : Le présent concours de maîtrise d'oeuvre porte sur la réhabilitation de l'espace Culturel Albert Camus sur la Commune de La Valette du Var, situé sur une parcelle d'une contenance de 60 448m² sise rue Louis Jovet sur la Commune de La Valette du Var. Le Centre Albert Camus a été construit dans le cadre du projet d'aménagement plus vaste dénommé La Coupiane 1 comprenant 900 logements. La construction initiale date de 1964, réalisée par l'agence Dravet, Borde, Fries. Le centre Albert Camus est labellisé " Architecture contemporaine remarquable (ACR) " anciennement intitulé " Patrimoine XXe ". Situé dans le quartier de la Coupiane, cet ensemble comportait en surface une piscine, un snack et un drugstore et en sous-sol un dancing, un club (Le privé) et deux cinémas. Le complexe accueillait également un restaurant baptisé Le Président. Il fut racheté par la ville en 1979. Il commença par accueillir diverses manifestations culturelles et associatives, avant de devenir à partir de 1985, l'Espace Culturel Albert Camus. L'espace Albert Camus comprend donc aujourd'hui : - - Deux niveaux de parking en sous-sol d'une capacité d'environ 100-110 places, - - Une médiathèque de 1000m² avec un petit auditorium de 50 places, - - Un théâtre de 138 places assises, - - Un cinéma de 126 places, - - Une ancienne discothèque désaffectée, La Tomate, d'environ 600m² - - Le bassin principal d'une ancienne piscine en plein air de 12m x 25m - - Un ancien restaurant, Le Président, dont les salles sont utilisées par les associations et services de la ville. Ce bâtiment accueille également un logement de fonction. - - Le fonds des archives municipales géré par le Service des archives municipales, - - Des locaux de stockage pour le Service des fêtes, cérémonies et vie associative - - D'un logement de fonction localisé dans un bâtiment indépendant, - - De vestes espaces extérieurs largement minéralisés. Le document intitulé " Préprogramme " détaille le fonctionnement actuel de chaque espace et les besoins

identifiés pour chacun dans le cadre du présent concours de Maitrise d'oeuvre. L'ensemble des besoins ne pouvant pas trouver de réponse dans le cadre du périmètre financier de l'opération de réhabilitation de l'espace culturel Albert Camus et dans leur surfaces disponibles, une hiérarchisation a été effectuée par le maître d'ouvrage. Ainsi, les principaux éléments du programme de Réhabilitation de l'espace Culturel Albert Camus comprennent la réalisation d'un périmètre de base et de trois options complémentaires qui seront étudiées dans le cadre des études de conception de Maîtrise d'oeuvre et dont la réalisation des travaux relatifs aux options feront l'objet de tranches optionnelles (au titre du marché de maîtrise d'oeuvre) .

Identifiant de la procédure : 49e9cbb2-a4f7-4f87-8dcf-f31c35ac54d4

Identifiant interne : 2025-068

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : rue Louis Jovet

Ville : LA VALETTE DU VAR

Code postal : 83160

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : CONCOURS RESTREINT DE MAÎTRISE D'OeUVRE POUR LA REHABILITATION DE L'ESPACE CULTUREL ALBERT CAMUS SUR LA COMMUNE DE LA VALETTE DU VAR

Description : Le présent avis concerne un concours restreint de Maitrise d'oeuvre. Les principaux éléments du programme de Réhabilitation de l'espace Culturel Albert Camus comprennent la réalisation d'un périmètre de base et de trois options complémentaires qui seront étudiées dans le cadre des études de conception de Maîtrise d'oeuvre et dont la réalisation des travaux relatifs aux options feront l'objet de tranches optionnelles (au titre du marché de maîtrise d'oeuvre) . Les Principaux éléments du programme du périmètre de base correspondent à l'ensemble des travaux de remise aux normes et rénovation du patrimoine immobilier existant et décrit dans le document intitulé " Préprogramme " . Les Principaux éléments du programme de l'option 1 (dont la réalisation des travaux fera l'objet d'une tranche optionnelle dans le cadre du marché de maîtrise d'oeuvre) portent sur l'extension de la Médiathèque avec des espaces complémentaires permettant de mieux répondre aux besoins de la médiathèque. Les Principaux éléments du programme de l'option 2 (dont la réalisation des travaux fera l'objet d'une tranche optionnelle dans le cadre du marché de maîtrise d'oeuvre) portent sur l'extension des archives et traitement de l'entrée du cinéma /Théâtre Les Principaux

éléments du programme de l'option 3 (dont la réalisation des travaux fera l'objet d'une tranche optionnelle dans le cadre du marché de maîtrise d'oeuvre) portent sur l'aménagement de la Tomate avec l'implantation de salles polyvalentes dans les surfaces restructurées de La Tomate. A la suite du concours, un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence sera conclu avec le lauréat attributaire du marché. L'attributaire se verra attribuer la (les) mission (s) suivante (s) : - Missions de base : - Esquisse (ESQ): Cette mission est indiquée pour rappel, celle-ci ayant été remplie dans le cadre de la participation au concours restreint de Maîtrise d'oeuvre. - Avant Projet Sommaire (APS) qui intégrera également dans une première phase la mission la vérification des diagnostics établis et les études complémentaires réalisées - Avant Projet Définitif (APD) - Projet (PRO) - Assistance à la passation des contrats de Travaux (ACT) - Visa (VISA) de l'ensemble des études d'exécution réalisées par les entreprises - Direction de l'exécution des travaux (DET) - Assistance aux opérations de Réception (AOR) - Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC) - Missions complémentaires : - Réalisation de l'étude thermique Règlementaire - Réalisation du CDPGF avec Quantitatif et estimatif Le contenu des éléments de mission confiés au titulaire est fixé au titre III du livre IV de la partie 2 du code de la commande publique ainsi que dans l'arrêté du 22 mars 2019 précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'oeuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé. L'enveloppe prévisionnelle prévue par le maître d'ouvrage pour les travaux est fixée à : - En ce qui concerne le programme de base : 8 300 000 euros HT - En ce qui concerne l'option n°1 : 400 000 euros HT - En ce qui concerne l'option n°2 : 1 000 000 euros HT - En ce qui concerne l'option n°3 : 1 700 000 euros HT La durée prévisionnelle du marché de maîtrise d'oeuvre est fixée à cinquante (50) mois (y compris année GPA) à compter de la date fixée par l'ordre de service émis par le maître d'ouvrage qui prescrira de commencer les prestations.

Identifiant interne : 2025-068

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : LA VALETTE DU VAR

Code postal : 83160

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : La Commune de La Valette du Var a confié un mandat de Maîtrise d'ouvrage à la SPLM en date du 04 octobre 2024 pour faire réaliser en son nom et pour son compte en application des articles L2422-5 et suivants du code de la commande publique, la réhabilitation de l'Espace Albert Camus. Ainsi, la SPLM intervient au nom et pour le compte du Maître d'ouvrage dans le cadre du présent marché en application de la convention de mandat qui la lie au Maître d'ouvrage. A ce titre, la SPLM ne pourra en aucun cas agir en justice, tant en demande qu'en défense, pour le compte de la Collectivité mandante Le préavis de concours s'adresse à une équipe justifiant à minima des compétences suivantes : i® 1) Architecte ou Architecte du patrimoine

disposant de références en réhabilitation de bâtiment du du XXe siècle (l'architecte devra être titulaire d'un titre d'architecte ou d'un titre équivalent délivré par un état de l'Union Européenne. Il devra avoir la capacité juridique de déposer un permis de construire conformément au droit de l'urbanisme français). i® 2) Maîtrise d'oeuvre d'exécution (la(les) personne (s) chargée (s) des missions DET et AOR devra (ont) être physiquement différente(s) du MOE chargé des missions de conception de l'ouvrage) i® 3) Ingénierie structure i® 4) Ingénierie courants forts et faibles, fluides, thermique, acoustique, i® 5) Ordonnancement pilotage coordination (la personne chargée de cette mission devra être physiquement différente du MOE d'exécution chargé de l'élément de mission DET) i® 6) Économiste de la construction i® 7) Ingénieur VRD i® 8) Paysagiste concepteur i® 9) Ingénierie désamiantage i® 10) Ingénierie SSI En complément des compétences exigées prévues supra, le candidat pourra compléter sa candidature d'autres compétences qu'il jugerait nécessaires à l'accomplissement des missions confiées. Il est rappelé que ne peuvent concourir et participer aux missions de maîtrise d'oeuvre, directement ou indirectement, les personnes ayant pris part à l'organisation et au déroulement du concours, les membres de leur famille, ainsi que leurs associés groupés ou ayant des intérêts professionnels communs. Il n'est pas possible de participer au concours en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Cette interdiction ne vise pas les sous-traitants. Le concours est organisé en deux phases : Première phase : les candidats remettent un dossier de candidature complet permettant de vérifier les conditions de participation et de mettre en oeuvre les critères de sélection définis dans le règlement du concours et permettant à l'acheteur de fixer ensuite la liste des trois (3) participants admis à concourir . Deuxième phase : Les participants remettent anonymement un dossier de projet dont le niveau de conception est Esquisse +.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Niveau d'adéquation du projet au programme de l'opération

Description : 1. Respect du programme détaillé 2. Fonctionnalités du projet 3. Performance énergétique du projet d'ensemble : niveau de confort offert aux utilisateurs, qualité de la réponse bioclimatique et des options prises pour la réduction des coûts énergétiques, de maintenance et d'entretien

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité architecturale du projet, Intégration du projet architectural dans le contexte et dans le respect du site

Description : Qualité architecturale du projet, Intégration du projet architectural dans le contexte et dans le respect du site

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût du projet et crédibilité de l'estimation financière du Candidat

Description : 1. Respect de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux, arrêtée par la maîtrise d'ouvrage. 2. Crédibilité de l'estimation financière fournie par le candidat : cohérence de l'estimation avec le projet présenté.

Critère :

Nom : Adéquation du phasage organisationnel des travaux proposé avec le planning général de l'opération - études + travaux, respect des délais du planning global de l'opération, prise en compte des contraintes de fonctionnement du site

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://splm.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_13737_1089893.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Prix

Valeur de la prime : 35,000 Euro

Lieu de réception de la prime : 3

Informations complémentaires : Chaque concurrent ayant remis une prestation conforme au règlement du concours recevra une prime d'un montant de 35 000 euros hors taxe, TVA en sus au taux de la réglementation en vigueur. La rémunération du contrat de maîtrise d'oeuvre tiendra compte de la prime reçue par le lauréat. Le jury se réserve la possibilité de réduire ou de supprimer la prime des candidats dont les prestations remises, avant audition éventuelle, seraient jugées incomplètes ou non conformes au programme selon les modalités indiquées au règlement du concours.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 23/05/2025 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SPLM

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Toulon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SPLM

Numéro d'enregistrement : 52323930900017

Adresse postale : Immeuble Médival- Entrée B, 185 place du Général de Gaulle

Ville : LA VALETTE DU VAR

Code postal : 83160

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : Service Marchés

Adresse électronique : m.gendry@splm-semexval.com

Téléphone : +33 494141003

Profil de l'acheteur : <https://splm.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : 130 005 259 00010

Adresse postale : 5 rue Racine

Ville : TOULON

Code postal : 83000

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : +33 494427930

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6d21e163-1666-4efc-b10a-2884f5a6c1b9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 22/04/2025 à 16:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/04/2025